Etude de cas n° 1 – Lot 2

Centralisation des paramètres RH ( GA/PAIE )

# Etude de cas n° 1 – Lot 2

La Caisse Nationale des Allocations Familiales souhaite confier en sous-traitance la mise en œuvre d’un outil de gestion et de contrôle sur la gestion des paramètres RH gérés au sein de l’outil GRH.

Dans le cadre des activités en lien avec nos partenaires du recouvrement et de la maladie sur le domaine GA/PAIE, il a été identifié la nécessité d’améliorer la gestion des mises à jour des paramètres réglementaires du domaine GA/PAIE et plus particulièrement de l’applicatif GRH.

Aujourd’hui, deux types de paramètres sont traités : les barèmes et les cotisations.

***Fonctionnement actuel :***

***Le dictionnaire des paramètres est validé par les MOA des trois branches (famille, recouvrement, maladie). Ce dictionnaire est transmis côté MOE pour saisie et constitution d’un paquet de paramètres. La vérification est effectuée côté MOE. La recette est réalisée au choix des différentes branches. Le paquet est mis à disposition de l’ensemble des organismes.***

***En fonction de la date de mise en production choisie par chaque branche selon ses contraintes RH-paie, le paquet est installé.***

***Les nouveaux paramètres sont activés automatiquement et un calcul global de la paie est lancé automatiquement pour leur prise en compte en branche famille. Une action manuelle est requise en branche recouvrement et maladie.***

***Certains paramètres locaux existent dans les organismes et ne sont pas mis à jour par cette installation.***

***Il est parfois nécessaire de coupler au paquet de paramètres une intervention pour la mise à jour des données complexes (ex Fillon : la nouvelle valeur dépendant de la valeur précédente utilisée par l’organisme).***

***Plusieurs paquets de paramètres peuvent être livrés et font l’objet d’un ordonnancement.***

***Un fichier log est généré et donne le détail de toutes les mises à jour effectuées.***

Ce fonctionnement doit être amélioré et centralisé dans un outil mis à disposition des MOA’s, des acteurs projets interbranche. Cet outil doit également prendre en charge l’automatisation des processus et circuits de validation afin de permettre de généraliser les pratiques, d’éviter les erreurs de saisie, d’homogénéiser la date d’application, d’appliquer la législation avec une plus forte réactivité.

Le cahier des charges est rédigé et mis à disposition du prestataire en annexe 1 (CDC Centralisation des Paramètres V2.4 )

La DSI CNAF souhaite que cet outil soit un outil WEB-Intranet basé sur le composant applicatif BPM – BONITA déjà en place au sein de la CNAF et s’interfaçant avec l’application GRH via les API fournies par cet applicatif.

Le sujet sera porté en responsabilité par le prestataire depuis les phases d’initialisation du projet jusqu’à la livraison de la solution dans l’environnement de recette sous pilotage d’un Chef de Projet DSI du département SIRH de la CNAF..

Il est attendu pour ce lot :

* Une réponse méthodologique détaillée sur l’étude de cas proposée sur la partie des prestations du périmètre du lot 2,
* Une réponse sur la nature des Unités d’œuvre à commander, une estimation de leur nombre pour chacune des phases suivantes :
  + Conception applicative fonctionnelle et technique
  + Développement et paramétrage des solutions,
  + Pilotage et suivi de la phase de tests fonctionnels en lien avec les équipes dédiées
  + Suivi de la phase de recette en lien avec les MOA’s
  + Assistance à la préparation à la diffusion
  + Construction de la gestion du traitement des sollicitations,
  + Assistance à la rédaction de la documentation utilisateur.
* Le nombre et les profils des intervenants mis en œuvre pour chacune des phases de ce projet,
* Une proposition de macro-planning de la phase,

Un engagement sur les délais et les coûts de réalisation proposés et les limites de cet engagement